

Grand Prix jeunes du Golf de Faulquemont-Pontpierre

U12 Et U14

28 et 29 septembre 2024



Règlement de l'épreuve

Ce règlement est conforme au cahier des charges des Grands Prix Jeunes de la ffgolf (pages 27 et suivantes du Vademecum ffgolf 2023). Il est téléchargeable sur www.ligue-golfgrandest.org

Règlement particulier

Epreuve ouverte aux joueurs répondant à l'ensemble des critères suivants :

- être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35 € ou être licencié à une Fédération étrangère reconnue.
- être de catégorie U12 (2012 et après) et Benjamins U14 (2010 et 2011).
- engagement à tous les Grands Prix Jeunes antérieurs
- remplir tous les critères sportifs d'inscription
- répondre aux exigences des Règles du Statut d'amateur
- être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2022 ou 2023 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf.

La licence, le certificat médical ou le questionnaire de santé et le droit de jeu fédéral doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffgolf.

Forme de jeu

L'épreuve se déroule sur 2 tours consécutifs de 18 trous **en formule score maximum (9 coups par trou)**.

1er tour : samedi 28 septembre 2024, 2ème tour dimanche 29 septembre 2024.

Classement en brut, au cumul des deux tours.

Droits d'engagement et inscription

Les droits d'engagement comprenant les green-fees des journées de compétition et d'une journée d'entraînement sont de 50 euros par joueur (25 € si membre du Golf de Faulquemont-Pontpierre).

Les engagements sont à adresser au Golf de Faulquemont-Pontpierre avant le samedi 14 septembre à minuit.

Les inscriptions ne seront validées qu'à réception du chèque d'engagement (chèque à l'ordre de l'AS Golf de Faulquemont-Pontpierre), accompagné du bulletin d'inscription rempli.

La date limite d'inscription est le samedi 14 septembre 2024 à minuit auprès du golf de Faulquemont-Pontpierre avenue Jean Monnet 57380 Faulquemont.

Tel : 03 87 81 30 52 / Email : golf.faulquemont@gmail.com

Toutefois si le champ des joueurs n'est pas complet à cette date, nous continuerons à enregistrer les inscriptions jusqu'à la limite de 120 joueurs en ajoutant garçons et/ou filles sans se préoccuper de la répartition prévue par catégorie. Néanmoins ces joueurs doivent répondre aux critères établis dans le règlement, il ne s'agit pas de wild-cards. Ces derniers seront alors retenus par ordre d'arrivée de leur inscription.

Journée d'entraînement

Le parcours de reconnaissance pourra se faire à partir du lundi 23 septembre 2024, sur réservation auprès de l'accueil du golf au 03 87 81 30 52.

Les voitures et autres moyens de transport ne sont pas autorisés dès la journée de reconnaissance officielle pour les joueurs et accompagnateurs.

Champ de joueurs

Quotas par séries : **le champ total des joueurs et joueuses sera limité à 120** dont 42 garçons minimum, 15 filles minimum et 12 wild-cards maximum autorisées. La répartition des wild-cards est du ressort de la Ligue qui en affectera une partie au club organisateur. La ligue aura la possibilité d'attribuer les wild-cards non utilisées dans les quotas définis ci-dessous dans les autres catégories.

Le club, en accord avec sa Ligue, a la possibilité de réserver des places pour des U10. Ces places ne doivent pas être comptabilisées dans le quota des U12.

En cas de scratch après la date de clôture des inscriptions, s'il existe une liste d'attente, elle devra être traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Si la catégorie d'âge ne possède pas de liste d'attente, le joueur pourra être remplacé par le premier joueur de la liste d'attente de n'importe quelle autre catégorie au choix du Comité de l'épreuve.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

- Les joueurs U14 seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles indiqué dans le tableau précédent.
- Les joueurs U12 seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Jeunes, puis leur rang (calculé sur un minimum de 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en stroke play sur 12 mois disponible sur Extranet, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.

L'index pris en compte est celui de la date de clôture des inscriptions, le samedi 14 septembre 2024.

La liste des joueurs inscrits sera publiée au plus tard le jeudi 19 septembre 2024.

Comité de l'Epreuve et encadrement

Le Comité de l'Epreuve est composé d'un représentant de l'AS du Golf de Faulquemont-Pontpierre, d'un représentant du corps arbitral et d'un représentant de la Ligue du Grand Est (qui peut être un autre arbitre).

Deux arbitres encadreront le grand Prix jeunes de Faulquemont-Pontpierre

Déroulement de l'épreuve

Epreuve "non-fumeur"

Il est interdit aux joueurs de fumer (y compris la cigarette électronique). Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect. Cf. Vademecum § 1.2-2(5).

Cadets, chariots électriques, dispositifs électroniques de mesure de distance sont interdits pendant les deux tours de l'épreuve Cf. Vademecum § 1.2-2(8).

Heures d'ouverture

Vestiaires, Practice, Proshop, Bar avec petit déjeuner seront ouverts une heure avant le 1^{er} départ.

Accompagnateurs

Pendant tout le déroulement de cette épreuve, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc....devront se tenir sur le parcours à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. En cas d'infraction au code du comportement par un spectateur, accompagnateur, parent, celui-ci pourra être convoqué devant le Comité de l'épreuve qui pourra lui signifier de quitter le club.

L'utilisation des téléphones portables n'est pas autorisée sauf en cas d'urgence.

Distance de jeu préconisées (Cf 3.6-4 du Vademecum)

Distances réelles conformes à la recommandation de la longueur des terrains pour les jeunes du Vademecum fédéral. Catégorie	Garçons	Filles
U14	Jaune	Rouge
U12	Gris	Violet